Résultats financiers 2014 de Pixium Vision

Paris, 26 février 2015, 7h30 – Le Conseil d'administration de Pixium Vision (FR0011950641 - PIX), présidé par Bernard Gilly, s'est réuni le 25 février 2015 pour arrêter les comptes de l'année 2014 publiés aujourd'hui. Les comptes de l'année 2014 ont été audités par les Commissaires aux Comptes.

Khalid Ishaque, Directeur Général de Pixium Vision, déclare : *« L'année 2014 a marqué l'accélération de la transformation de Pixium Vision. Au-delà de ses efforts continus de R&D, la société a réussi deux projets stratégiques pour son avenir : son introduction en bourse et sa certification ISO 13485. »* **Khalid Ishaque** a ajouté *: « En tout juste 3 ans d'existence, la société a réalisé des avancées considérables. Pixium Vision a racheté et développé les actifs d'IMI. $IRIS_{50}$ est entré en étude clinique et $IRIS_{150}$ a été conçu, fabriqué et est actuellement en cours de test de vieillissement accéléré. D'autre part, Pixium Vision a signé un accord de licence avec l'université de Stanford pour PRIMA, son produit de deuxième génération. Le transfert de technologie est en cours d'achèvement et les implants PRIMA vont débuter une série de tests précliniques pour une première implantation dans l'homme à la fin de 2016. Enfin, la Société a récemment annoncé jusqu'à 6,9 millions d'euros de nouveaux financements pour PRIMA dans le cadre du projet SIGHT AGAIN.»*

Résultats de l'année 2014

Synthèse du compte de résultat

En milliers d'euros	**2014**	**2013**
Produits opérationnels	2 426,6	1 478, 2
Recherche et Développement	(10 963,0)	(6 590,0)
Frais Généraux	(3 111,4)	(1 034,9)
Résultat opérationnel	(11 647,8)	(6 146,6)
Résultat net	(11 611,3)	(6 145,8)
Résultat par action	(1 ,18)€	(0,22)€

Synthèse du tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	**2014**	**2013**
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 420,2	3 088,6
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	32 711,5	6 331,6
dont flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	(8 389,5)	(5 187,4)
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	42 131,7	9 420,2

Les **produits opérationnels** se sont élevés respectivement à 1 478 219 euros et 2 426 576 euros en 2013 et 2014. Ces montants comprennent le Crédit Impôt Recherche (CIR) (respectivement 1 478 219 euros et 2 004 974 euros pour les exercices 2013 et 2014), et une subvention liée au projet SIGHT AGAIN d'un montant de 421 551 euros en 2014. La hausse du CIR entre 2013 et 2014 est liée à l'augmentation des dépenses de R&D en 2014 avec en particulier les développements clinique, préclinique et réglementaire d'$IRIS_{50}$® et d'$IRIS_{150}$® ainsi que le développement industriel de PRIMA.

En 2014, le montant total des dépenses de **recherche et développement** (R&D) s'est établit à 10 962 963 euros contre 6 589 960 euros un an plus tôt. Ces efforts, en ligne avec plan de développement de la société, portent principalement sur les dépenses de sous-traitance, collaboration et consultants liées au développement clinique, préclinique et réglementaire d'IRIS$_{50}$® et d'IRIS$_{150}$® ainsi qu'au développement industriel de PRIMA. L'augmentation des dépenses de R&D est aussi liée au renforcement de l'équipe qui passe de 20 à 26 employés sur la période

En 2014, les **frais généraux** se sont élevés à 3 111 421 euros contre 1 034 846 euros un an auparavant. Cette hausse s'explique principalement par la comptabilisation d'une charge non cash de 837 287 euros au titre des retraitements IFRS2 liée à l'attribution d'actions gratuites. Par ailleurs, la société a provisionné une contribution patronale sur les actions gratuites à hauteur de 247 830 euros. Enfin, l'augmentation d'une année sur l'autre des frais généraux est aussi liée au renforcement de l'équipe de direction ainsi qu'aux frais engendrés par le statut d'entreprise cotée en bourse (avocats, audit, consultants).

En conséquence, la **perte nette** s'est élevée respectivement à 6 145 814 euros et 11 611 283 euros au titre des exercices 2013 et 2014. La perte par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice) s'est élevée respectivement à 0,22 euro et 1,18 euro en 2013 et 2014.

La consommation de **trésorerie liée aux activités opérationnelles** en 2013 et 2014 s'est élevée respectivement à 5 187 445 euros et 8 389 532 euros. Cette augmentation s'explique notamment par les efforts soutenus de R&D avec les développements clinique, préclinique et réglementaire d'IRIS$_{50}$® et d'IRIS$_{150}$® et développement industriel de PRIMA) et par le développement de la société avec l'augmentation du nombre de salariés et des achats de fournitures.

Les **flux nets de trésorerie liés aux activités de financement** se sont élevés à 42,9 millions d'euros en 2014 contre 11,8 millions d'euros un an auparavant reflétant notamment le succès de l'introduction en bourse sur Euronext de la société en juin dernier. La **trésorerie nette** au 31 décembre 2014 s'est élevé à 42,1 millions d'euros contre 9,4 millions d'euros un an auparavant.

Contacts

Pixium Vision
Pierre Kemula, CFO
contact@pixium-vision.com
+33 1 76 21 47 30

Relations Investisseurs / Relations Presse
Citigate Dewe Rogerson
Lucie Larguier – Laurence Bault (Paris)
pixium-vision@citigate.fr
+33 1 53 32 84 78

Relations Presse Hors investisseurs
NewcapMedia
Annie-Florence Loyer – Nadège Le Lezec
afloyer@newcap.fr /nlelezec@newcap.fr

A propos de Pixium Vision (www.pixium-vision.com)

Pixium Vision développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome. Les SRV de Pixium Vision sont des systèmes composés de plusieurs éléments de haute technologie associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation. Ils visent à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale.

Le SRV IRIS® est actuellement en phase d'essais cliniques dans plusieurs centres en Europe. Les patients supportent bien leur implant à ce jour et des améliorations de la perception visuelle des patients aveugles sont observées. Les résultats de ces études seront utilisés pour déposer une demande de marquage CE. Sous réserve d'obtention du marquage CE, la commercialisation d'IRIS devrait débuter en 2015.

Pixium Vision développe également PRIMA, un implant sous-rétinien, qui est actuellement à un stade préclinique. La société envisage de commencer les essais cliniques de PRIMA en Europe en 2016.

La société est certifiée ISO 13485.

Pixium Vision est coté sur Euronext (Compartiment C) à Paris.
ISIN: FR0011950641 ; Mnemo: PIX

IRIS® est une marque déposée de Pixium-Vision SA

Avertissement :

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I. 14-030 le 12 mai 2014 et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération, lesquels peuvent être consultés sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF (www.amf-france.org)) et de Pixium Vision (www.pixiul.vision.com).

Annexes

Facteurs de risques

Les facteurs de risques affectant la Société ont été présentés au chapitre 4 du document de base enregistré le 12 mai 2014 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.14-030 et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération. L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre.
Le document de base et la note d'opération sont disponibles sur le site internet de la société :
http://www.pixium-vision.com/fr/investisseurs/financial-reports-and-documents

Faits marquants de l'année 2014

- Le **26 mars 2014**, Pixium Vision a annoncé la nomination de Khalid Ishaque, spécialiste de renommée mondiale de la neuromodulation, en tant que Directeur Général Délégué.
- Le **13 mai 2014**, Pixium Vision a annoncé l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 12 mai 2014, sous le numéro I.14-030. Cet enregistrement marque la première étape de son projet d'introduction en bourse sur le marché règlementé d'Euronext à Paris.
- Le **21 mai 2014**, Pixium Vision a annoncé la nomination de Pierre Kemula au poste de Directeur Financier.
- Le **3 juin 2014**, Pixium Vision a annoncé le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Euronext Paris). Le visa 14-257 a été apposé le 2 juin dernier par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions de Pixium Vision, comprenant un document de base enregistré le 12 mai 2014 sous le numéro I.14-030 et une note d'opération (incluant le résumé du prospectus).
- Le **17 juin 2014**, Pixium Vision a annoncé le succès de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Euronext Paris), avec une levée de 34,5 millions d'euros. Le Conseil d'Administration du 17 juin 2014 a décidé l'exercice intégral de la clause d'extension. Pixium Vision a ainsi émis 4 166 666 actions nouvelles au prix de 8,28 euros par action.
- Le **24 juin 2014**, Pixium Vision a confirmé être éligible au dispositif du PEA-PME.
- Le **2 juillet 2014**, Pixium Vision a annoncé avoir reçu la certification ISO 13485:2012. Les champs d'application de cette certification couvrent la conception, le développement, la fabrication et la distribution des SRV IRIS® et PRIMA. L'organisme notifié international DEKRA a ainsi constaté et validé le respect du système qualité et des exigences réglementaires, la maîtrise des procédés spéciaux et l'analyse du risque sur l'ensemble de la chaine de valeur des produits.
- Le **17 juillet 2014**, Pixium Vision a annoncé que, Société Générale et Jefferies International en leur qualité de Chefs de Files et Teneurs de Livres, agissant au nom et pour le compte des Garants ont exercé à 95,8% l'option de sur-allocation, donnant lieu à l'émission de 598 575 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 8,28 €. Le montant total des fonds levés dans le cadre de l'introduction en bourse a donc atteint 39,5 millions d'euros.
- Le **17 juillet 2014** Pixium Vision a annoncé confier à la société de bourse Gilbert Dupont, à compter du 18 juillet 2014, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les titres Pixium Vision admis aux négociations sur Euronext Paris (Compartiment C). 300 000 € (trois cent mille euros) ont été affectés pour la mise en œuvre du contrat de liquidité.
- Le **28 Octobre 2014**, Pixium Vision a annoncé sa participation à la conférence annuelle sur les innovations en ophtalmologie de l'association Ophta Biotech, une plate-forme collaborative au service des patients malvoyants qui regroupe les acteurs académiques et privés, ainsi que des associations de patients.

Après le 31 décembre 2013, les faits marquants incluent :

- Le **7 janvier 2015**, Pixium Vision a annoncé l'évolution de sa gouvernance avec la scission des fonctions de Président et de Directeur Général, conformément à la volonté du Conseil d'Administration. Bernard Gilly conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Khalid Ishaque, jusqu'à présent Directeur Général Délégué devient Directeur Général de Pixium Vision. Cette nouvelle organisation a été décidée par le Conseil d'Administration du 6 janvier 2015.

- Le **7 janvier 2015**, Pixium Vision a annoncé avoir obtenu de nouveaux financements s'élevant jusqu'à 6,9 millions d'euros dans le cadre du projet SIGHT AGAIN. Ce montant fait partie de l'aide publique globale de 18,5 millions d'euros allouée au projet SIGHT AGAIN, mené en collaboration avec GenSight Biologics et la Fondation Voir et Entendre, au titre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) de l'Etat Français. Les 6,9 millions d'euros dont bénéficie Pixium Vision sont ventilés sur cinq ans et se répartissent comme suit :
    - Une subvention d'un montant total de 1,7 millions d'euros composé d'un paiement initial d'environ 1,3 million d'euros puis de deux paiements conditionnels d'un montant total de ~0,4 million d'euros ;
    - Des avances remboursables d'un montant total de 5,2 millions d'euros composé de plusieurs versements de montants distincts. Ces versements sont conditionnés à l'atteinte d'étapes prédéfinies.

  Sauf échec du programme, le remboursement se fera en 5 échéances annuelles à compter de 2022.

- Le **10 février 2015**, Pixium Vision a annoncé la présentation le 10 février ses systèmes de restauration de la vision (SRV) au Congrès Vision Innovation 2015, une plate-forme d'échange qui relie l'ensemble des acteurs accompagnant les patients - cliniciens et chercheurs, laboratoires pharmaceutiques, sociétés de technologies médicales, fondations et associations de patients - pour favoriser l'émergence de solutions concrètes qui vont permettre d'améliorer l'autonomie des personnes souffrant de handicap visuel.

Par ailleurs, dans le cadre de son développement, la Société va emménager dans de nouveaux locaux au cours du premier semestre 2015. Elle signera à ce titre une convention de mise à disposition de locaux dont les termes sont en cours de finalisation.

Comparaison des résultats financiers pour les années 2014 et 2013

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	Au 31 décembre	
	2014	**2013**
(Montants en euros)		
Produits opérationnels		
Autres produits	2 426 576	1 478 219
Total des produits	**2 426 576**	**1 478 219**
Charges opérationnelles		
Recherche et Développement	10 962 963	6 589 960
Frais Généraux	3 111 421	1 034 846
Total des charges	**14 074 384**	**7 624 806**
Résultat opérationnel	**(11 647 808)**	**(6 146 587)**
Produits financiers	82 277	12 149
Charges financières	(45 753)	(11 376)
Résultat financier	**36 525**	**773**
Résultat courant avant impôt	**(11 611 283)**	**(6 145 814)**
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	**(11 611 283)**	**(6 145 814)**
Autres éléments du résultat global non recyclable		
Ecarts actuariels sur les régimes de retraite	(26 075)	(4 632)
Résultat global	**(11 637 358)**	**(6 150 446)**
Nombre moyen pondéré d'actions	9 804 490	27 320 458
Résultat net par action	**(1,18)**	**(0,22)**
Résultat dilué par action	**(1,18)**	**(0,22)**

Au cours des deux exercices présentés, la Société a été en phase de recherche et développement (R&D) et n'a réalisé aucun chiffre d'affaires.

Autres revenus

Le montant des autres revenus s'élève respectivement à 1 478 219€ et 2 426 576€ au titre des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014. Ces montants comprennent le Crédit Impôt Recherche (CIR) d'une part (respectivement de 1 478 219€ et 2 004 974€ pour les exercices 2013 et 2014) et une subvention pour 421 551€ pour l'exercice 2014. La hausse du CIR entre 2013 et 2014 s'explique par l'augmentation de l'assiette de dépenses éligibles au dispositif en raison d'une amplification des dépenses de R&D en 2014 avec en particulier le démarrage des essais cliniques sur $IRIS_{50}$® et le lancement du programme PRIMA.

Le CIR est octroyé aux entreprises par l'administration fiscale afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire. Les dépenses prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt recherche concernent uniquement les dépenses de recherche.

Aucune dépense de R&D n'étant activée par la Société au titre des exercices 2013 et 2014, le crédit d'impôt recherche afférent auxdits programmes de recherche est pour sa part intégralement comptabilisé en produit opérationnel pour l'exercice auquel se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

En décembre 2014, la Société a reçu une première avance de la subvention octroyée par Bpifrance dans le cadre du projet SIGHT AGAIN. Cette avance s'élève à 1 261 000€ dont 421 551€ ont été comptabilisés en autres revenus, le solde étant inscrit en produit constaté d'avance au passif du bilan.

Charges opérationnelles

Le montant des charges opérationnelles s'élève respectivement à 7 624 806€ et 14 074 384€ au titre des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014. Ces montants correspondent :

- pour l'essentiel aux dépenses de recherche et développement engagées par la Société, qui sont comptabilisées en charge,

- ainsi qu'aux frais généraux.

Dépenses de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comprennent notamment :

- les frais de personnel incluant les coûts directs et indirects des équipes en charge des travaux de recherche et développement ;

- les dépenses de sous-traitance, collaboration et consultants. Ils comprennent les frais d'études précliniques et cliniques, les frais de dépôt et maintien de brevets, les honoraires des experts scientifiques et cliniques et les dépenses liées aux affaires réglementaires et à l'assurance qualité ;

- les achats de fournitures de recherche qui incluent les achats de consommables, les frais de conception et production ;

- les dotations aux amortissements des brevets et des équipements utilisés pour les travaux de recherche et développement.

Les frais de recherche et développement se ventilent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Frais de personnel	3 466 157	2 150 500
Sous traitance, Collaboration et consultants	4 415 617	2 209 453
Fournitures de Recherche	1 521 253	1 035 186
Location immobilière	394 039	183 128
Congrès, Frais de déplacement	214 246	198 066
Frais de licences	141 785	66 239
Dotations aux provisions et amortissements	772 002	677 922
Autres	37 865	69 464
Total net	**10 962 963**	**6 589 960**

Le montant des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 10 962 963€ au titre de l'exercice 2014 contre 6 589 960€ au titre de l'exercice 2013. Cette augmentation est liée à éléments principaux:

- la croissance des effectifs. En effet, afin de répondre aux besoins de ses programmes, la Société a accru ses effectifs en 2014. Les salariés affectés aux opérations de recherche sont ainsi passés de 20 personnes au 31 décembre 2013 à 26 personnes au 31 décembre 2014 ;

- aux dépenses de sous-traitance, collaboration et consultants, incluant l'externalisation d'études précliniques, cliniques et réglementaires. Les dépenses de sous-traitance, collaboration et consultants ont augmenté de 100 % entre 2013 et 2014 en raison du lancement d'études liées au développement préclinique, cliniques réglementaires et d'assurance qualité de ses programmes de recherche ;

- à la hausse des achats de fournitures de recherche incluant l'achat de consommables et de frais de production.

Frais généraux

Les frais généraux sont principalement composés des frais de personnel administratif, des charges externes comme les honoraires d'avocats, d'audit ou de consultants ainsi que des frais de communication, de représentation et de déplacement, et de location immobilière.

La répartition des frais généraux comptabilisés est la suivante :

	31/12/2014	31/12/2013
Personnel	2 118 856	436 380
Honoraires	335 982	208 146
Location immobilière	127 167	52 575
Assurances	18 432	6 050
Communication, frais de représentation et déplacement	307 607	150 272
Frais postaux et de télécommunication	86 013	58 185
Fournitures administratives et locations mobilières	26 362	44 374
Autres	91 002	78 864
Total net	**3 111 421**	**1 034 846**

Leur montant s'établit respectivement à 1 034 846€ et 3 111 421€ au titre des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014. L'augmentation des dépenses de personnel est lié d'une part à l'augmentation

des effectifs à 6 personnes pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 contre 4 personnes pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, et d'autre part à la comptabilisation d'une charge non cash de 837 287 euros au titre des retraitements IFRS2 en raison de l'attribution d'actions gratuites. Enfin, la société a provisionné une contribution patronale sur les actions gratuites à hauteur de 247 830 euros.
Le poste « honoraires » a augmenté de 61% en raison de l'augmentation des frais d'avocats, d'audit et de consultants suite à l'introduction en bourse de la Société.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est ainsi passé de (6 146 587) € au titre de l'exercice 2013 à (11 647 808) € pour l'exercice 2014.

Résultat financier

Le résultat financier est de 773€ au titre de l'exercice 2013 contre 36 525€ pour l'exercice 2014.

Pour les deux exercices, les charges financières sont principalement constituées de pertes de change sur les achats en dollars. Les produits financiers sont principalement constitués par la rémunération de comptes à terme et produits de placement.

Impôt sur les sociétés

Compte tenu des déficits constatés au cours des deux exercices présentés, la Société n'a pas enregistré de charge d'impôt sur les sociétés.

Résultat net de l'exercice et résultat net par action

Le résultat net s'élève respectivement à (6 145 814) € et (11 611 283) € au titre des exercices 2013 et 2014.

La perte par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice) s'est élevée respectivement à 0,22€ et 1,18€ par action pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2014.

Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants en euros)	Au 31 décembre	
	2014	**2013**
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	(11 611 283)	(6 145 814)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles:		
Amortissements et dépréciations	812 722	704 281
Charges calculées liées aux paiements en actions	1 201 376	7 004
Engagement de retraite	22 175	15 726
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt	**(9 575 010)**	**(5 418 803)**
Autres créances	(827 969)	(712 361)
Fournisseurs	350 670	800 362
Autres passifs courants	1 662 777	143 357
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	**(8 389 532)**	**(5 187 445)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(264 669)	(244 560)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 507 677)	(58 003)
Acquisitions (diminution) d'immobilisations financières	1 265	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	**(1 771 081)**	**(302 563)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement:		
Augmentation (diminution) des avances remboursables	166 943	-
Actions d'auto contrôle	(181 697)	
Augmentations de capital	42 886 904	11 821 635
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement:	**42 872 151**	**11 821 635**
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 420 190	3 088 563
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	42 131 728	9 420 190
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	**32 711 537**	**6 331 627**

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

La consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014 s'est élevée respectivement à 5 187 445€ et 8 389 532€. Cette augmentation s'explique une amplification des dépenses de R&D en 2014 avec en particulier le démarrage de l'étude clinique d'IRIS50® et le lancement du projet PRIMA.

Cette consommation a également progressé entre les exercices clos au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014 du fait, notamment, de l'augmentation du nombre de salariés, des achats de fournitures de recherche et des coûts de développement préclinique, clinique et réglementaire des programmes de recherche et développement.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

La consommation de trésorerie liée aux activités d'investissement s'établit au titre des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014 respectivement à 302 563€ et 1 771 081€.

A titre de l'exercice 2013, la Société a réalisé des acquisitions de matériel technique et informatique afin d'accompagner sa croissance (244 560€) ainsi que l'achat de logiciels informatiques (58 003€).

Au cours de l'exercice 2014, les flux liés aux activités d'investissement concernent essentiellement l'acquisition de brevets, marques et savoir-faire (1.500.000€) au titre d'un complément de prix des actifs de la société Intelligent Medical Implants AG. Ces acquisitions ont été payées par l'émission d'actions nouvelles de la Société libérées par compensation de créance. La Société a par ailleurs acheté du matériel technique, matériel informatique, mobilier de bureau et réalisé des travaux d'agencements (264 669 €).

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets positifs de trésorerie liés aux activités de financement se sont élevés à 11 821 635€ en 2013 et 42 872 151€ en 2014 suite à l'encaissement en juin et juillet 2014 d'un montant de brut total 44,4 millions d'euros relatif à l'introduction en bourse de la Société sur Euronext ainsi qu'à l'exercice des BSA Tranche 2 NEW INV du tour de financement de novembre 2013.

Les flux de trésorerie positifs consécutifs aux augmentations de capital sont placés dans l'attente de leur utilisation future au financement des opérations de recherche et développement et de commercialisation. Ces placements s'inscrivent dans une politique de protection du capital et sont répartis en deux catégories :

- des valeurs mobilières de placements constitués de SICAV monétaire court terme en euros;
- de dépôts à terme.

Ces instruments financiers sont immédiatement mobilisables et sans pénalité.

Bilan

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en euros)	Au 31 décembre	
ACTIF	**2014**	**2013**
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	9 259 093	8 277 451
Immobilisations corporelles	627 307	640 981
Actifs financiers non courants	45 780	47 045
Total des actifs non courants	**9 932 180**	**8 965 477**
Actifs courants		
Autres actifs courants	2 734 591	1 906 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 131 728	9 420 190
Total des actifs courants	**44 866 319**	**11 326 812**
TOTAL DE L'ACTIF	**54 798 498**	**20 292 290**

	Au 31 décembre	
PASSIF	**2014**	**2013**
Capitaux propres		
Capital social	763 788	392 204
Primes liées au capital	69 720 230	27 204 908
Réserves	(8 369 557)	(3 225 836)
Résultat	(11 611 283)	(6 145 814)
Total des capitaux propres	**50 503 176**	**18 225 463**
Passifs non courants		
Avances remboursables	166 943	-
Provisions non courantes	77 778	29 673
Total des passifs non courants	**244 721**	**29 673**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 729 190	1 378 520
Autres passifs courants	2 321 411	658 634
Total des passifs courants	**4 050 601**	**2 037 154**
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	**54 798 498**	**20 292 290**

Eléments de l'actif

Au 31 décembre 2014, le total de bilan de la Société s'élevait à 54 798 498€ contre 20 292 290€ au 31 décembre 2013.

Actif non courant

Les actifs non courants nets s'élevaient respectivement à 8 965 477€ et 9 932 180€ aux 31 décembre 2013 et 2014.

Ils regroupent les actifs incorporels, corporels et financiers non courants.

Les actifs incorporels, respectivement d'un montant de 8 277 451€ et 9 259 093€ aux 31 décembre 2013 et 2014, sont constitués principalement des brevets acquis par la Société en 2012 pour ses activités de recherche et développement d'IRIS®. L'augmentation entre les exercices 2013 et 2014 correspond à un complément de prix à ces acquisitions de brevets.

Les actifs corporels, respectivement d'un montant de 640 981€ et 627 307€ aux 31 décembre 2013 et 2014 correspondent essentiellement à des installations techniques, matériels, outillages, travaux d'agencements, matériels informatiques et mobiliers de bureau.

Les actifs financiers non courants représentent, aux 31 décembre 2013 et 2014, le montant du dépôt de garantie versé au bailleur des locaux.

Actif courant

Les actifs courants nets s'élevaient respectivement à 11 326 812€ et 44 866 319€ aux 31 décembre 2013 et 2014.

Les actifs courants nets sont principalement composés :

- des disponibilités et valeurs mobilières de placement, répartis comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(Montants en euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Disponibilités	1 053 965	416 164
Dépôts à terme	-	6 502 689
Valeurs mobilières de placement	41 077 762	2 501 338
Total net	**42 131 728**	**9 420 190**

- des autres actifs courants principalement constitués du crédit impôt recherche et de TVA déductibles sur achat ou remboursables :

AUTRES ACTIFS COURANTS

(Montants en euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Avances et acomptes	38 930	20 508
Etat, Crédit Impôt Recherche, CICE	2 010 423	1 482 230
Etat, TVA	373 158	299 985
Contrat liquidité	109 232	-
Autres	6 357	55 229
Charges constatées d'avance	196 490	48 670
Total net	**2 734 591**	**1 906 622**

Eléments du passif

Capitaux propres

Au 31 décembre 2013 et 2014, le montant des capitaux propres s'élevaient respectivement à 18 225 463€ et 50 503 176€ se décomposant principalement en :

- 70 484 018€ de capital et de prime d'émission au 31 décembre 2014 (27 597 112 € au 31 décembre 2013) consécutifs aux augmentations de capital réalisées les 17 juin 2014 et 17 juillet 2014, minorées des frais liés aux augmentations de capital comptabilisés en moins de la prime d'émission,

- des pertes des exercices 2013 (6 145 814) € et 2014 (11 611 283) €.

Passifs non courants

Les passifs non courants sont constitués des avances remboursables et des engagements de retraite selon la norme IAS19. Ils s'élèvent à 29 673€ et 244 721€ respectivement au 31 décembre 2013 et 2014.

Passifs courants

Ce poste du bilan regroupe principalement les dettes d'exploitation comme suit :

- Dettes fournisseurs : 1 729 190€ au 31 décembre 2014 (1 378 520€ au 31 décembre 2013)

- Dettes sociales : 1 403 932€ au 31 décembre 2014 (639 455€ au 31 décembre 2013)

- Dettes fiscales : 52 326€ au 31 décembre 2014 (14 803€ au 31 décembre 2013)

- Produits constatés d'avance : 839 449€ au 31 décembre 2014

- Autres dettes : 13 648€ au 31 décembre 2014 (4 376€ au 31 décembre 2013)

- Avance remboursable (SIGHT AGAIN) : 12 056 € au 31 décembre 2014